

## Société | Aux Arbres Citoyens pour la protection du « droit des arbres »



**Malgré le combat mené pendant plus d'une année par le collectif « Les marronniers de Gambetta » les 18 marronniers sains de la place Gambetta de Bordeaux n'ont pu être sauvés. Les arbres ayant tous été abattus le 22 novembre 2018, très tôt dans la matinée, le collectif décide de ne pas se laisser abattre et crée une association « Aux arbres citoyens » le 12 mars 2019.**

« Aux arbres citoyens » anciennement appelés « Les marronniers de Gambetta » ne se découragent pas. Ils s'impliquent dans de nombreux projets, qu'ils soient nouveaux ou déjà existants. Leur objectif est de protéger le patrimoine arboré de la métropole qui contribue à la lutte contre le réchauffement climatique dans une ville jugée "trop minérale". Ils entendent, par ailleurs, préserver l'ensemble des arbres urbains et s'intéressent tout particulièrement à l'écologie urbaine pour réfléchir à la ville de demain. Les arbres ont « des vertus éco-systémiques des arbres dans les villes », souligne Sandra Barrère, présidente de l'association.

### Le site de la Jallère

La prochaine bataille de l'association se porte sur le site de la Jallère (95 hectares), près du stade Matmut Atlantique, sur lequel est prévu un projet immobilier où seront construits 2 000 logements. Aux Arbres Citoyens, ANV (Action Non-Violente) COP21 et le groupe EELV (Europe Ecologie Les Verts) à la mairie de Bordeaux, souhaitent la sanctuarisation de 40 hectares de friches où la nature a repris ses droits. Ils défendent un projet alternatif, la création d'une forêt urbaine respectueuse de la biodiversité présente sur place. « Il y a deux semaines, nous avons mené une opération de nettoyage de la friche où la nature avait repris ses droits, » raconte Jean-Baptiste Thony, du collectif ANV COP 21. Nous avons retrouvé beaucoup de déchets dont des pneus, des déchets hospitaliers, des cartouches de chasse et du plastique. On se rend compte que cette pollution est cachée sous les végétaux. » Il ne s'agit pas de déplacer les déchets mais bien de donner la possibilité à la nature de dépolluer en s'assurant de la protection de la biodiversité du site. L'association « Aux arbres citoyens », a proposé « un projet alternatif dans le cadre du budget participatif lancé par la ville de Bordeaux », relève sa présidente. Le nouveau maire de Bordeaux se dit prêt à discuter sur le volet "logement" du dossier. Une concertation est en cours. Jean-Baptiste Thony s'insurge « Alors qu'on sait qu'il y a 22 000 logements vides sur Bordeaux Métropole ». Pierre Hurmic, l'élu bordelais écologiste, est l'initiateur du projet de cette sanctuarisation et est un des soutiens de

l'association depuis ses débuts. Et cette structure s'intéresse à d'autres projets comme la coupe d'arbres dans une maison de retraite bordelaise et sur un site situé dans un quartier du Grand Parc, près de l'arrêt de tram Emile Counord. « Les arbres sont trop considérés comme un mobilier urbain » s'indigne Sandra Barrère. En moyenne les villes plantent 1 000 arbres par an, mais les bienfaits de ces nouveaux arbres ne sont pas comparables aux vieux arbres.

## Les vertus des arbres

« Les arbres urbains permettent de capter les polluants atmosphériques, de gérer les eaux pluviales, de limiter les inondations, de rafraîchir l'air urbain en période de canicule (5 à 6 C° en moins sous un arbre), de favoriser la biodiversité. Un chêne mature peut abriter 423 espèces d'insectes différents, sans compter les lichens ou les mousses ! Une étude réalisée au Canada démontre que la présence d'arbres visibles depuis les fenêtres des chambres d'hôpitaux réduit d'un tiers leur occupation » détaille Alexandre Colin. Sandra Barrère ajoute que « la présence d'arbres dans les quartiers diminue le taux de criminalité de 15%. Cela favorise la sérénité. » L'association veut faire adopter par les Institutions une charte de bonne conduite pour la sauvegarde du domaine végétal mais également son développement et une identification des arbres isolés. Il s'agirait d'une déclaration autour des droits de l'arbre.

Une soirée-débat et des animations seront organisées le jeudi 16 mai 2019 à 20h15 à l'Utopia. Le film documentaire "Les Arbres remarquables - un patrimoine à protéger" de Jean-Pierre Duval, Caroline Breton et Georges Feterman sera diffusé en avant-première. A la suite de la projection du film, un débat sera animé par Sandra Barrère, présidente de l'association, Alexandre Colin, concepteur paysagiste DPLG auprès d'Arbres en ville, et de José Le Piez, arboriste et sculpteur. Lors de cette soirée, seront évoqués les bienfaits des arbres urbains.

Les enfants (à partir de 4 ans) sont attendus à partir de 17h à la librairie Comptines où l'arbre sera mis en avant. Une lecture de conte « Au pied de l'arbre » aura lieu, suivie d'un goûter.

*Inscription au 05 56 44 55 56. À partir de 19h, dans la salle de la cheminée, pour un apéritif où les aliments et les boissons seront exclusivement issus des arbres.*

Alizé Sibella

*Crédit Photo : Alizé Sibella  
Publié sur [aqui.fr](http://aqui.fr) le 16/05/2019  
[Url de cet article](#)*